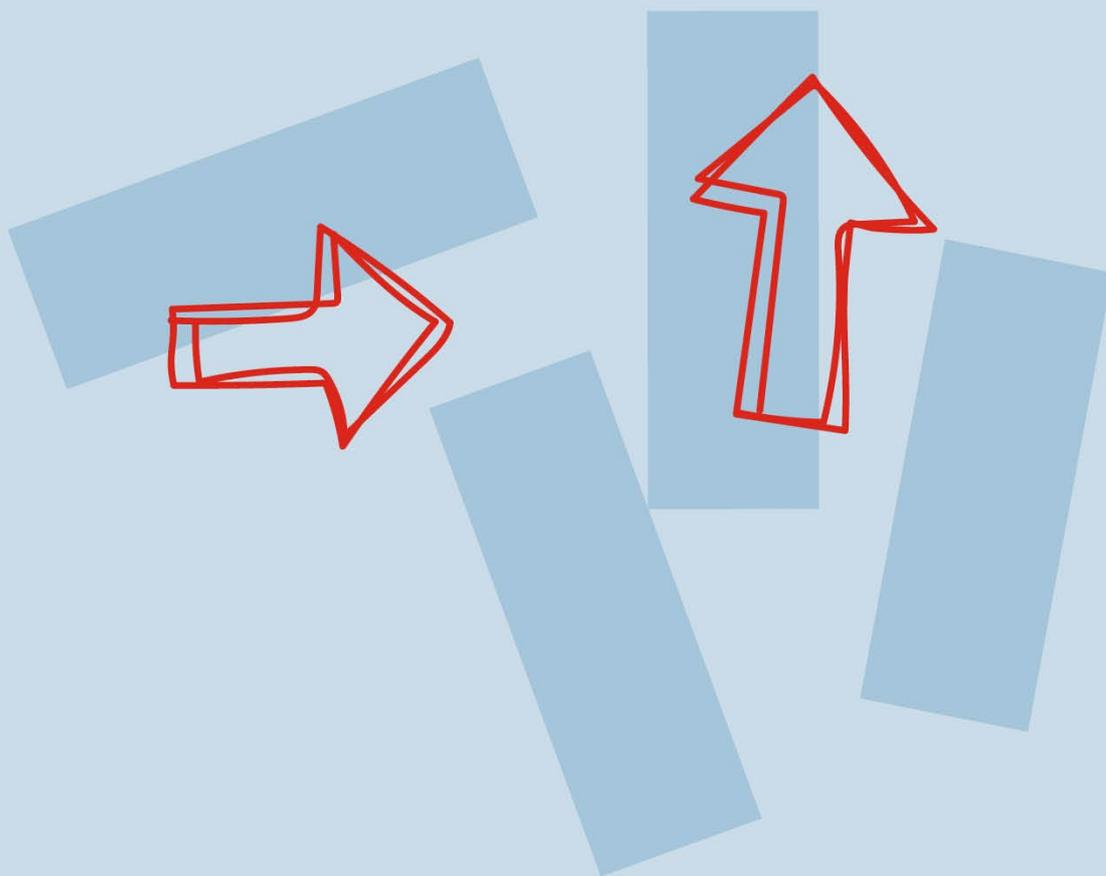


Analyse des revendications salariales

Renforcer le pouvoir d'achat – répartir équita- blement les bénéfices



Politique économique

Résumé

Depuis 2021, les salaires réels sont en net recul. En 2023, ils se trouvent en dessous du niveau de 2015. En outre, trois années consécutives de baisse des salaires réels n'ont jamais été enregistrées jusqu'à présent dans l'après-guerre.

Alors qu'en 2021 et 2022, les prix de l'énergie en nette hausse ont pesé tant sur les travailleurs que sur les employeurs, ces derniers ont à nouveau pu augmenter sensiblement leurs bénéfices jusqu'ici en 2023. Les hausses de prix persistantes s'expliquent donc principalement par des bénéfices plus élevés. Dans le même temps, les travailleuses et travailleurs risquent de subir de nouvelles pertes de salaire réel.

Mais si la crise du pouvoir d'achat perdure, c'est aussi parce que le coût effectif de la vie augmente nettement plus que l'inflation. Cela s'explique surtout par la forte augmentation des primes d'assurance-maladie en 2023 et 2024. Celle-ci touche particulièrement et fortement les familles à revenus moyens.

Grâce à l'augmentation considérable des bénéfices des employeurs et à la baisse simultanée des coûts de l'énergie, la marge de manœuvre pour des augmentations de salaire augmente considérablement. Celles-ci sont urgemment nécessaires non seulement pour maintenir le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs, mais aussi pour le renforcer.

Contenu

1. Résumé	1
2. Salaires et inflation - Bases	2
3. Salaires et profits dans la reprise actuelle - Analyse	4
4. Évolution effective du coût de la vie en 2023 et 2024	9

Salaires et inflation – Bases

Principes de la politique salariale

Pour les revendications salariales, Travail.Suisse s'oriente sur le principe que les salaires doivent évoluer au même rythme que les prix et la productivité :

$$\text{Evolution salariale} = \text{taux d'inflation} + \text{croissance de la productivité}$$

Par exemple, si le taux d'inflation est de 2% et que la productivité a augmenté de 1%, les salaires doivent augmenter de 3%. L'adaptation des salaires aux prix garantit le pouvoir d'achat réel des travailleuses et travailleurs, l'adaptation des salaires à la productivité garantit que les gains de productivité sont répartis de manière égale entre les employeurs et les travailleurs.¹ Par conséquent, la répartition des revenus entre les employés, les employeurs et les actionnaires reste stable.

Des exceptions sont particulièrement indiquées lorsque les salaires ont moins augmenté les années précédentes ou lorsque les salaires sont structurellement trop bas dans une branche. Les gains de productivité peuvent également être utilisés pour réduire le temps de travail.

Inflation

La hausse des prix entraîne généralement des redistributions et donc des gagnants et des perdants. L'évolution des salaires, de la productivité, des bénéfices et des prix à l'importation qui en découle est déterminante. Deux exemples illustrent les relations correspondantes :

- **Inflation et stagnation des salaires**

L'inflation et la stagnation des salaires entraînent d'une part une perte de salaire réel. D'autre part, les employeurs ou les actionnaires peuvent générer des recettes supplémentaires. En revanche, si les prix des importations augmentent en premier lieu, par exemple en raison de la hausse des prix du pétrole, les recettes des pays étrangers augmentent.

- **Inflation en cas de stagnation de la productivité et de hausse des salaires**

Si les salaires augmentent plus que la productivité, soit les marges des employeurs diminuent, soit il en résulte une pression supplémentaire sur les prix.

Si tous les autres paramètres restent inchangés, les facteurs d'influence suivants ont donc un effet correspondant sur les prix :

¹ Cf. Travail.Suisse (2022) : "Principes de la politique salariale - garantir le pouvoir d'achat, répartir équitablement les gains de productivité et permettre un niveau d'emploi élevé", document de synthèse, p. 3.

Facteur d'influence	Effet
Croissance des salaires	Augmente les prix
Croissance de la productivité	Baisse les prix
Croissance des bénéfices	Augmente les prix
Taux de change	L'appréciation fait baisser les prix à l'importation, la dévaluation les fait augmenter
Taux d'importation élevé	Augmente la dépendance vis-à-vis de l'évolution des prix à l'étranger

La relation peut être représentée de manière simplifiée par une formule : ²

$$\text{Niveau des prix} = \frac{\text{salaires}}{\text{productivité}} \times \text{profits} + \text{taux de change} \frac{\text{Importations}}{\text{PIB}}$$

Le niveau des prix dépend donc des salaires, du niveau des profits, de la productivité et des prix des biens importés, ces derniers dépendant également du taux de change. Les variations de ces grandeurs expliquent donc aussi les variations du niveau des prix.

L'objectif n'est pas de parvenir à un taux d'inflation nul, mais à une légère hausse continue des prix.

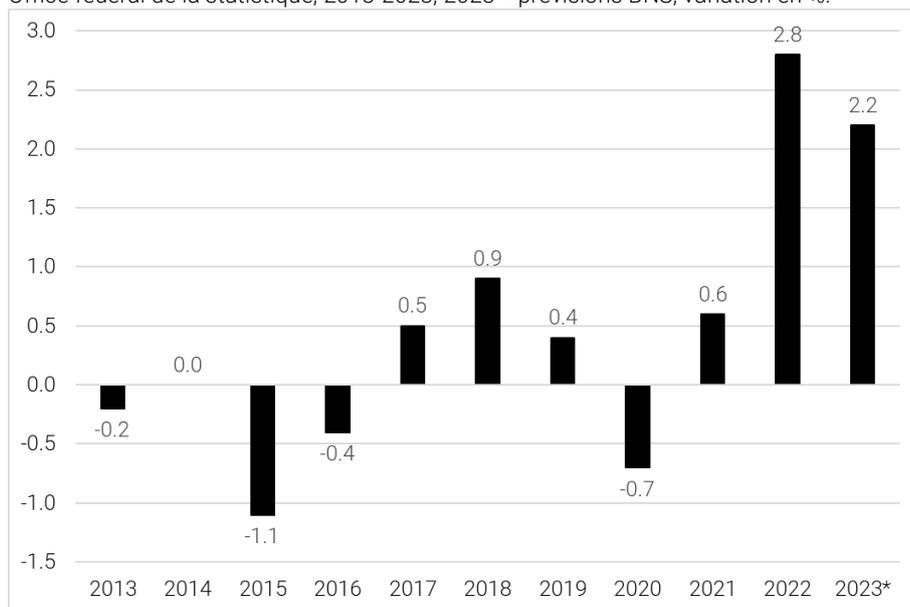
² p.ex. Heine M. et H. Herr (2023) : «Inflation - Lehren für heute aus den Krisen von gestern», Marburg, p. 171ss ou Lavoie M. (2015) : «Post-Keynesian Economics - New Foundations», Cheltenham (UK)/Northampton (USA), p. 541ss.

Salaires et profits dans la reprise actuelle – Analyse

Après la pandémie, l'économie suisse s'est rétablie à un rythme soutenu. Des chaînes d'approvisionnement partiellement interrompues et l'augmentation rapide des prix de l'énergie suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont entraîné une forte hausse des prix à partir de l'année 2021.

Indice des prix à la consommation – Croissance par rapport à l'année précédente

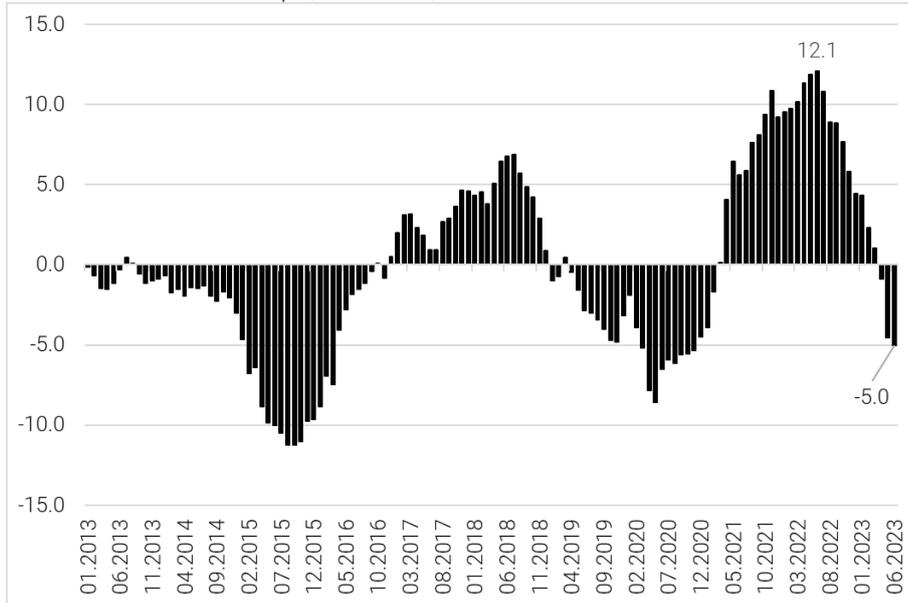
Office fédéral de la statistique, 2013-2023, 2023*=prévisions BNS, variation en %.



La hausse des prix de l'énergie importée a particulièrement contribué à l'augmentation du taux d'inflation en 2022. La nette appréciation du franc suisse a certes eu un effet modérateur sur les prix à l'importation, mais n'a pas pu empêcher la forte croissance des prix. Depuis avril 2023, les prix à l'importation sont à nouveau en baisse. Cela s'explique à nouveau en premier lieu par la baisse des prix de l'énergie.

Indice des prix à l'importation - croissance par rapport à l'année précédente

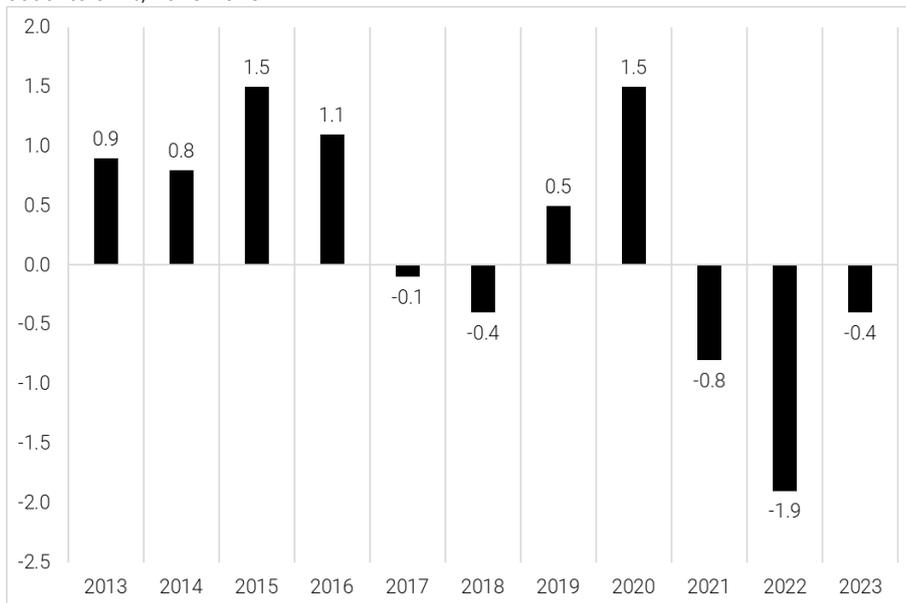
Office fédéral de la statistique, 2013-2023, variation en %.



Les salaires n'ont pas résisté à la hausse des prix. Dans les années 2021-2023, les salaires réels des travailleuses et travailleurs ont nettement baissé.

Salaires réels

Office fédéral de la statistique, Banque nationale suisse, Croissance par rapport à l'année précédente en %, 2013-2023

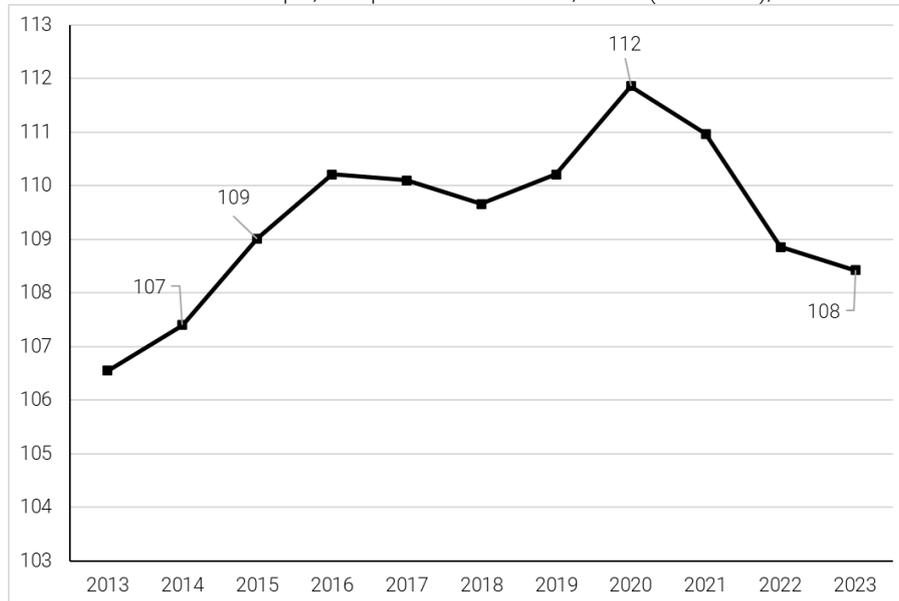


A propos du graphique : le calcul de l'évolution des salaires réels pour l'année 2023 est effectué à partir de l'estimation trimestrielle de l'Office fédéral de la statistique pour le 1er trimestre 2023 et de la prévision du taux d'inflation de la Banque nationale suisse.

En conséquence, les salaires réels sont tombés en dessous de leur niveau de 2015.

Salaires réels Indice 2013-2023

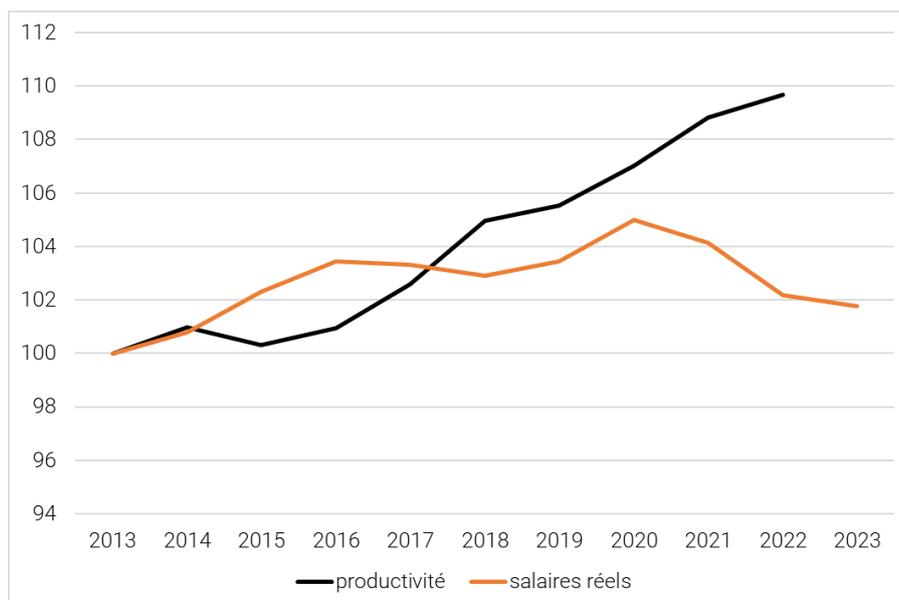
Office fédéral de la statistique, Banque nationale suisse, indice (2003=100), 2013-2023



Alors que les salaires réels ont globalement stagné depuis 2015, la productivité n'a cessé d'augmenter. Les entreprises ont donc gagné chaque année davantage par heure de travail.

Croissance de la productivité

Office fédéral de la statistique, Secrétariat d'État à l'économie (Seco), 2013-2022, indice (2013=100)

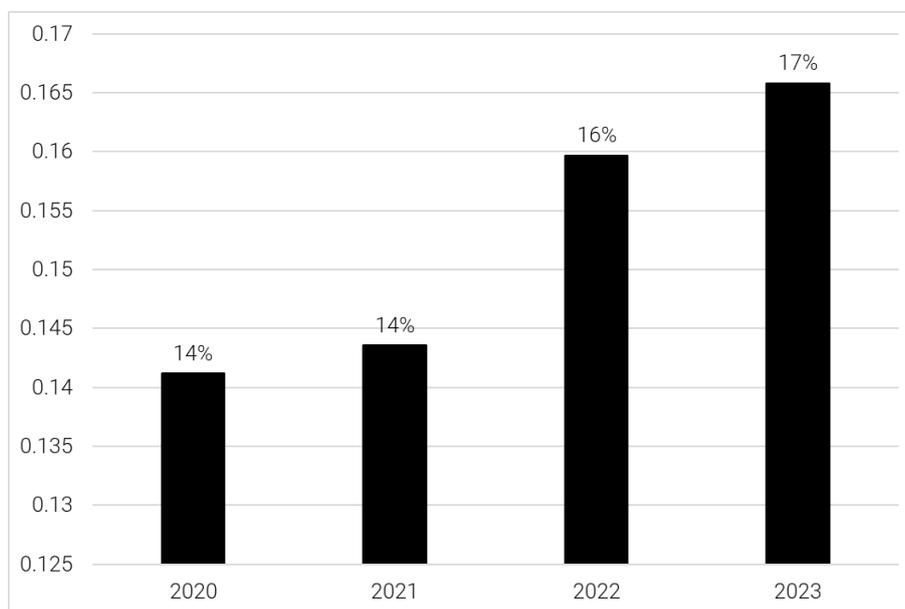


A propos du graphique : la productivité est relevée par l'Office fédéral de la statistique. Pour l'année 2022, la valeur a été calculée à partir du produit intérieur brut et de la statistique sur le volume du travail (SVOLTA).

C'est ce qui explique l'évolution des bénéfices des entreprises après la pandémie. Alors qu'ils avaient encore baissé pendant la pandémie, ils ont fortement augmenté en 2022. Cette augmentation s'est poursuivie en 2023. Alors qu'en 2021 et 2022, les marges sont revenues au niveau d'avant la pandémie, elles ont augmenté en 2023 pour dépasser le niveau d'avant la pandémie. Ainsi, en 2023, on constate un excédent des bénéfices des entreprises.

Bénéfices des entreprises par rapport aux salaires

Secrétariat d'État à l'économie (Seco), 2020-2023, 1er trimestre de chaque année



A propos du graphique : Le rapport entre les bénéfices et les salaires est calculé à partir du rapport entre la masse salariale totale ("Compensation of employees") et les bénéfices des entreprises ("Net operating surplus") du produit intérieur brut.

L'évolution de l'inflation au cours des trois dernières années peut donc être divisée en trois phases.

2021 – La perte de salaire réel finance la hausse des prix à l'importation et le redressement des marges

En 2021, la baisse des salaires réels et la forte hausse de la productivité font que, malgré des prix à l'importation nettement plus élevés et un début de reprise des bénéfices des employeurs ou des actionnaires, la croissance des prix est très faible.

2022 – La perte de salaire réel finance les prix élevés des importations et le retour des marges au niveau d'avant la pandémie

En 2022, des prix à l'importation nettement plus élevés, surtout pour les sources d'énergie, ainsi qu'un retour des profits au niveau d'avant la pandémie entraînent une

nette hausse du niveau des prix. Les salaires réels baissent malgré une productivité croissante. L'évolution des salaires freine ainsi la hausse des prix. Une spirale prix-salaires n'est pas visible, loin de là, bien au contraire.

2023 – La perte de salaire réel finance les marges élevées des employeurs, des bailleurs et des banques

En 2023, les prix des importations baissent sensiblement, les bénéfices des employeurs ou des actionnaires continuent d'augmenter. Ils atteignent ainsi un niveau supérieur à celui d'avant la pandémie.

Facteur d'influence	2021	2022	2023
Inflation	0.6%	2.8%	2.2
Prix des importations	5.1%	9.2%	-5% (juin 2023)
Salaire réel	-0.8%	-1.9%	-0.4%
Bénéfices	2.1% (part 14%)	11.1% (part 16%)	3.75% (part 17%)
Productivité	1.7%	0.8%	

Dans les années qui ont suivi la pandémie,, les travailleuses et les travailleurs ont donc supporté l'essentiel des coûts de la hausse des prix de l'énergie et de la reprise des bénéfices des entreprises. En 2023, la poursuite de la baisse des salaires réels conduit à excédent des bénéfices des entreprises.

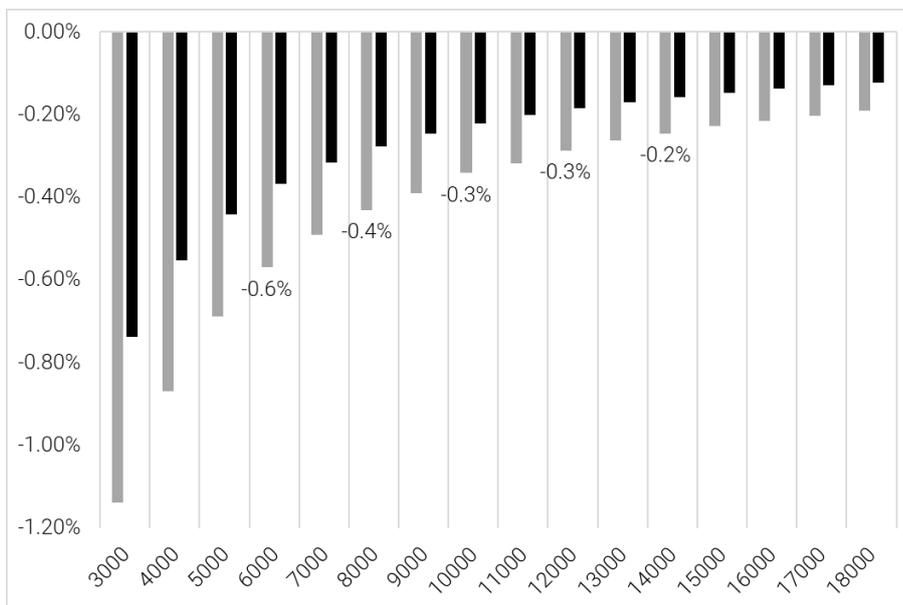
Évolution effective du coût de la vie en 2023 et 2024

L'inflation n'englobe qu'une partie de l'augmentation du coût de la vie. En particulier, la forte augmentation des primes d'assurance-maladie, qui n'est pas prise en compte par l'indice des prix à la consommation, entraîne une hausse du coût de la vie nettement plus élevée. Celles-ci touche nettement plus les travailleuses et travailleurs à bas et moyens revenus. Cela s'explique par le fait que les coûts des primes d'assurance-maladie sont en grande partie indépendants du revenu.

L'augmentation des primes d'assurance-maladie de 6% actuellement prévue en 2024 entraîne une réduction du revenu de 0,4% pour les salariés ayant un revenu de 5000 CHF. Pour une famille avec un revenu de 6000 CHF, la réduction de revenu est de 0,6%.

Réduction du revenu due à l'augmentation de la prime d'assurance-maladie en fonction du revenu (personne seule = noir, famille = gris) 2024

Office fédéral de la statistique (OFS), calculs de Travail.Suisse, augmentation en %.

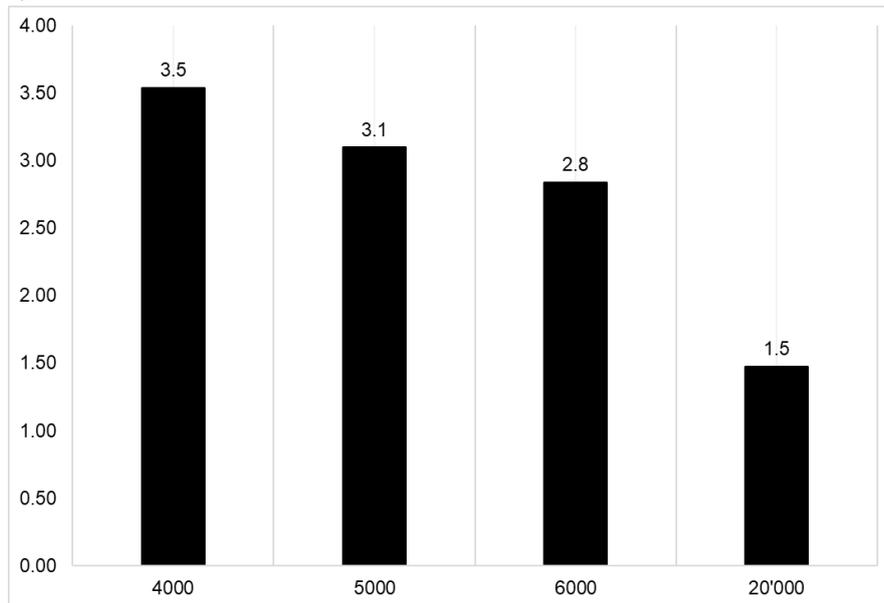


Outre les primes par tête pour l'assurance de base des caisses-maladie, les dépenses nettement plus élevées en pourcentage pour les biens et services de première nécessité entraînent une charge financière plus importante pour les ménages à bas et moyens revenus. Alors que les ménages à revenus élevés épargnent une part importante de leur revenu, les hausses de prix ont un impact nettement plus important sur les ménages à revenus faibles et moyens. Ils dépensent une grande partie de leur revenu pour des biens et des services dont le prix augmente.

En 2023, le coût de la vie augmentera ainsi de 3,5% pour les ménages disposant d'un revenu de 4000 francs suisses selon les estimations³, de 2,8% pour les ménages disposant d'un revenu de 6000 francs suisses et de 1,5% pour les ménages disposant d'un revenu de 20 000 francs suisses selon les estimations.

Évolution du coût de la vie par revenu en 2023

Office fédéral de la statistique (OFS, IPC), calculs de Travail.Suisse, augmentation en %.



Concernant le graphique : pour le calcul du coût de la vie par classe de revenu, on part d'un taux d'inflation de 2,2% en 2023. L'augmentation des primes d'assurance-maladie dans l'assurance de base est de 6,6% en moyenne.

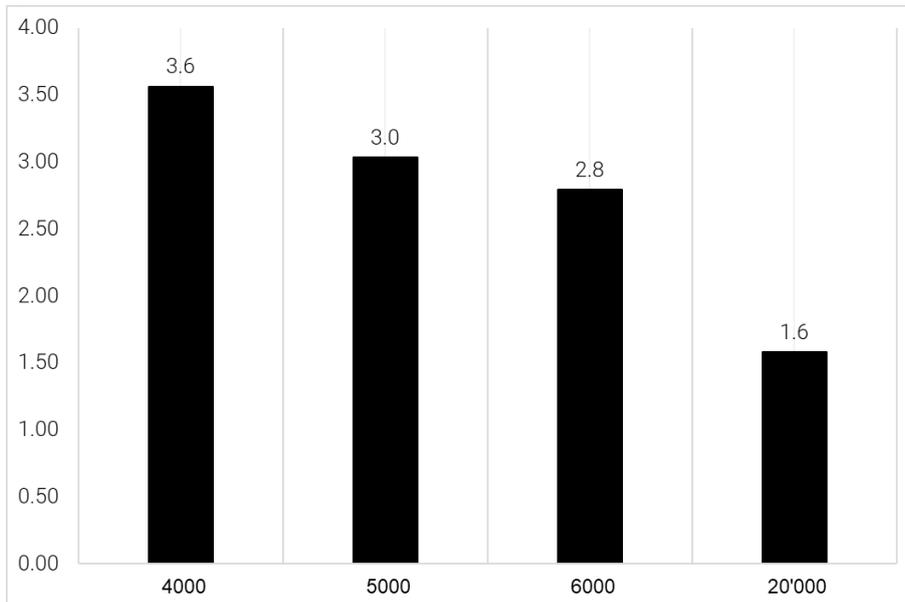
En 2024, l'augmentation du coût de la vie se poursuit. Selon les estimations, les coûts supplémentaires devraient s'élever à 3,6% pour les ménages disposant d'un revenu de 4000 francs suisses⁴, à 2,8% pour les ménages disposant d'un revenu de 6000 francs suisses et à 1,6% pour les ménages disposant d'un revenu de 20 000 francs suisses.

³ En supposant que l'augmentation des coûts des primes d'assurance maladie pour un revenu de 4000 CHF soit entièrement compensée par des réductions de primes, l'augmentation des coûts dans cette catégorie de revenu est de 2,7%.

⁴ En supposant que l'augmentation des coûts des primes d'assurance-maladie pour un revenu de 4000 CHF soit entièrement compensée par des réductions de primes, l'augmentation des coûts dans cette catégorie de revenu est de 2,8%.

Évolution du coût de la vie par revenu en 2024

Office fédéral de la statistique (EBM, IPC), calculs de Travail.Suisse, augmentation en %.



Concernant le graphique : pour le calcul du coût de la vie par classe de revenu, on part d'un taux d'inflation de 2,2% en 2023. Cela correspond aux prévisions de la Banque nationale suisse. La hausse des prix du logement, de l'assurance-maladie de base ainsi que des prix des denrées alimentaires explique en particulier la poursuite de la nette augmentation du coût de la vie. L'augmentation des primes d'assurance-maladie de base a été estimée à 6%.

L'augmentation du coût de la vie n'est donc pas suffisamment prise en compte par le taux d'inflation. La principale raison en est la forte augmentation des primes d'assurance maladie, qui ne sont pas prises en compte par l'indice des prix. Ces coûts supplémentaires pèsent particulièrement lourd sur les ménages à revenus moyens qui n'ont pas droit à une réduction de primes. L'augmentation du coût de la vie pour les travailleuses et travailleurs sera donc nettement supérieure au taux d'inflation, tant en 2023 qu'en 2024. La crise du pouvoir d'achat se poursuit donc.